

► **Soutenez le développement économique et l'entrepreneuriat local sur notre territoire. Rejoignez-nous !**

Nom / Prénom : Fonction :

Entreprise :

Adresse :

Mail :

► **Je souhaite adhérer à l'association Initiative Corrèze et verse la cotisation annuelle de €. Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet social.**

Selon le barème voté en assemblée générale ordinaire annuelle le 29 juin 2023 :

Pour les particuliers : 30€

Pour les entreprises : 120€ si CA inférieur à 300 K€
200 € si CA compris entre 300 K€ et 1 500 K€
500€ si CA supérieur à 1 500 K€

Pour les établissements financiers : 2 000€

Pour les collectivités territoriales : 0.20€ par habitant recensé dans la collectivité territoriale.

Pour les organismes professionnels : 1 000€

Règlement par chèque

Règlement par virement

Initiative Corrèze bénéficiant de l'agrément fiscal (art 238bis du code général des impôts), **vos soutiens sont déductibles de vos impôts à hauteur de 60% pour une entreprise et 66% pour une personne physique. Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre soutien.**

Pour une entreprise, un soutien de 500€ ne coûte en réalité que 200€ (dans la limite de 0.5% du CA)

Pour une personne physique, un soutien de 200€ ne coûte en réalité que 68€ (dans la limite de 20% du revenu imposable)

EN

2022



132

Porteurs financés et accompagnés

1 399 400 €

de prêts d'honneur accordés
qui ont permis de mobiliser
14 803 765 € de prêts bancaires

213

Emplois maintenus ou créés en Corrèze